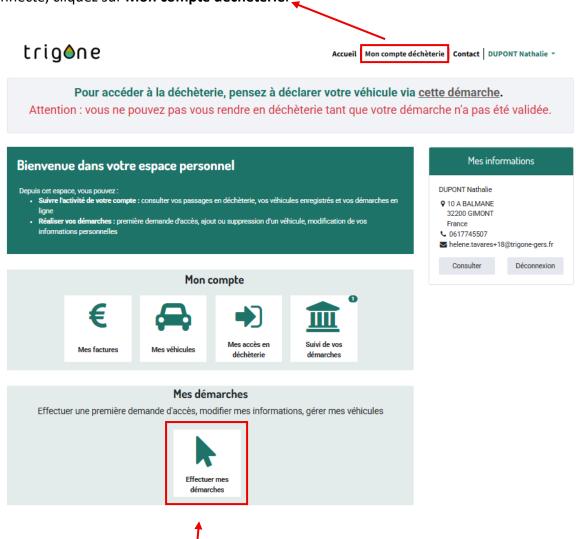
# **DECLARER UN VEHICULE PERMANENT**

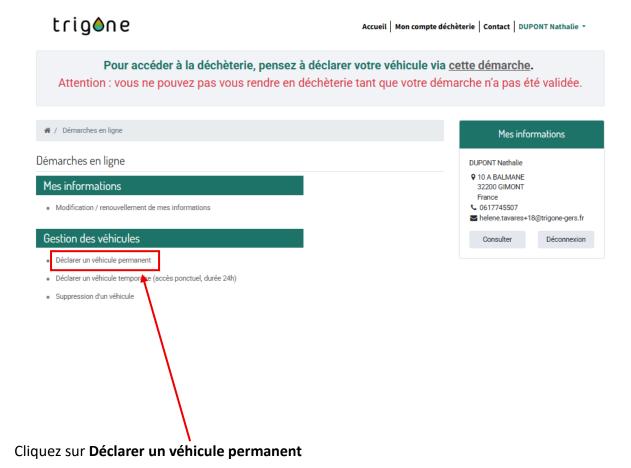
# 1. ALLEZ DANS EFFECTUER MES DÉMARCHES

Pour déclarer un véhicule permanent, vous devez être connecté à votre compte. Une fois connecté, cliquez sur **Mon compte déchèterie**.



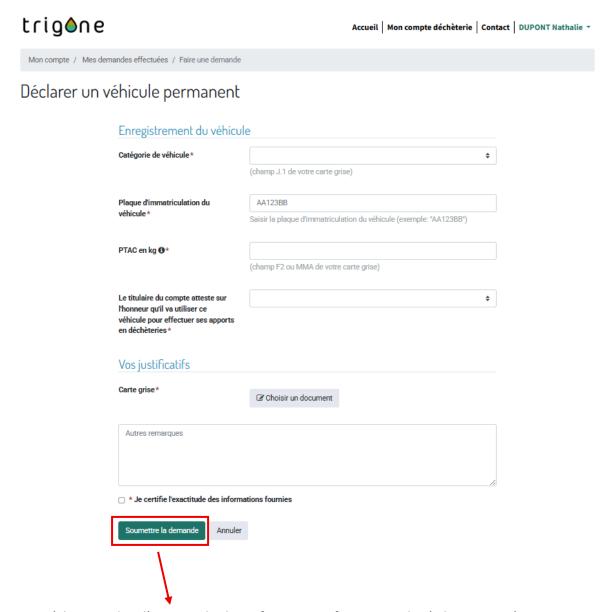
Cliquez ensuite sur Effectuer mes démarches

# 2. CHOISISSEZ DÉCLARER UN VEHICULE PERMANENT



#### 3. REMPLIR LE FORMULAIRE

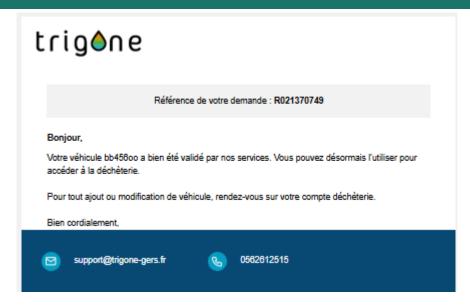
Indiquez les informations de votre véhicule, validez l'attestation sur l'honneur en sélectionnant « Oui », puis ajoutez la carte grise.



Pensez à bien cocher l'exactitude des informations fournies et le règlement intérieur. **Pour valider, cliquez sur Soumettre la demande.** 

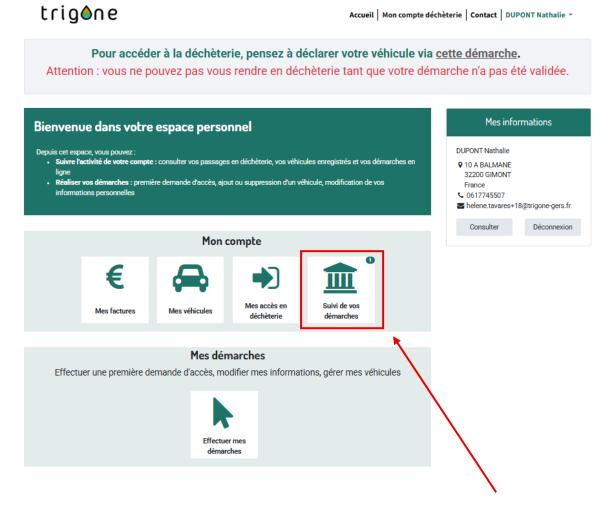
La déclaration d'un véhicule permanent ne sera validée qu'après vérification par nos services et la réception d'un email de confirmation

# 4. EMAIL DE CONFIRMATION



Votre demande de déclaration de véhicule est validée dès réception de cet email de confirmation. Vous pouvez vous rendre à la déchèterie avec ce véhicule.

# 5. SUIVI DE VOS DÉMARCHES



Vous pouvez suivre l'ensemble de vos démarches en cliquant sur Suivi de vos démarches

Vos démarches apparaissent dans la liste comme ci-dessous.

